

Certificat d'enseignement médical de niveau 1 INITIAL

PRESENTATION DE LA FORMATION / OBJECTIFS

Répondre à la norme Code STCW Tableau A-VI/1-3. Prescriptions minimales obligatoires pour toute personne désignée pour assurer la responsabilité des soins médicaux à bord des navires de commerce de jauge brute inférieure à 200 UMS ne s'éloignant pas à plus de 20 milles des côtes. Répondre à l'obligation de revalidation quinquennale.

- ▶ **Débouchés métiers** : Tout type de métier dans le secteur d'activité marin
- ▶ **Suite de parcours possible** : Aucune
- ▶ **Équivalences** : Aucune
- ▶ **Passerelles** : Aucune

Prérequis

Conditions d'âge	Tout public
Diplômes obligatoires	Non concerné
Conditions spécifiques	Aptitude médicale
Visite médicale	<input checked="" type="checkbox"/>

Par un médecin des Services de Santé des Gens de Mer

MODALITÉS D'ORGANISATION

Informations collectives :		Dates de prochaines sessions :	
Date : Nous consulter	Heure : Nous consulter	Date : Nous consulter	Heure : Nous consulter

- | **Prise de rendez-vous individuel** : sous 8 jours
- | **Durée totale** : 2 jours ou 1 jour pour la revalidation
- | **Rythme hebdomadaire** : En continu – 7 h / jour de formation

- | **Formation en milieu professionnel** : Non concerné
- | **Entrées/Sorties permanentes**

Intervenants, Matériels et Équipements

Equipe pédagogique :

Formateurs techniques diplômés : Commandant de la Marine marchande et formateur agréé secourisme INRS.

Plateau pédagogique de 450 m² :

- Des salles de cours équipée du matériel pédagogique requis par le référentiel
- Centre ressources et plateforme d'apprentissage en ligne

Modalités pédagogiques

- Enseignement théorique et pratique en présentiel
- PAE Pratique d'Application en Entreprise
- FOAD Formation Ouverte à Distance synchrone
- FOAD Formation Ouverte à Distance asynchrone
- Session de regroupement (enseignement à distance)

Modalités d'évaluation / examens

Entretien Tests Mise en situation Contrôle continu

Taux de réussite aux validations en 2021 : 100 %

Note de satisfaction apprenants en 2021 : 5,8/6 soit 97 %

Taux d'insertion : Prochainement renseigné.

192 apprenants en 2021

Lieu de formation

Marseille – 04 91 07 75 18 | maritime@acpm.eu

Contacts | Adresses | Accessibilité : [Consulter nos sites](#)

Handicap : Un référent handicap est disponible pour toutes adaptations pédagogiques spécifiques « handicap » et pour plus de renseignements.



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & D'ADAPTATION DE PARCOURS

| Délais d'inscription : 2 semaines

i : Adaptation pédagogique possible

| Recrutement :

- Test des connaissances générales
- Test des connaissances techniques
- Mise en situation
- Entretien d'analyse des acquis, adéquation du projet et besoins formatifs

| Documents à fournir : Nous consulter.

| Possibilité de valider un/des blocs de compétences séparément

IMPORTANT Chaque bloc de compétences est décliné par un ou plusieurs modules de formation qui comporte(nt) tous les savoirs et apprentissages liés au(x) compétence(s) visée(s). L'évaluation de l'ensemble des modules de compétences est validée par la délivrance d'attestations de suivi avec succès de la Direction Interrégionale de la Mer.

COMPÉTENCES #1 – Enseignement médical de niveau 1- Formation initiale

Module PSC1 : premiers secours civils de niveau 1	10 h	
Module HPR : hygiène et prévention des risques en milieu marin	3 h	
Module AMMCT 1 : consultation de radio médicale	1 h	
Total	14 heures	206 €

> Attestation de compétences

Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation

Délivrance du Certificat Enseignement médical de niveau 1, sous conditions de validation, par la DIRM

Total de la formation	14 heures	206 € TTC
Total en Intra		Nous consulter

Note : Cette formation peut être prise en charge par la Région SUD, sous conditions d'éligibilité.

Financement Contrat Apprentissage

Financement CPF

